

PROJET CONCENTRATION MULTISPORTS - À LA MONTAGNE
ÉCOLE DE BARRAUTE, PAVILLON NATAGAN
MARS 2026

PORTRAIT ET CONTRAINTES DU MILIEU

L'école de Barraute compte deux pavillons; le pavillon Notre-Dame du Sacré-Cœur qui offre l'enseignement primaire et l'éducation préscolaire, ainsi que le pavillon Natagan qui offre l'enseignement secondaire de 1^{er} et 2^e cycle. Actuellement et depuis plusieurs années, la clientèle se situe entre 180 et 200 élèves à l'école Notre-Dame du Sacré-Cœur. Pour l'année scolaire 2026-2027, le nombre d'inscriptions se chiffre à 200 élèves.

Depuis quelques années, le nombre d'élèves à Natagan se situe entre 80 et 90, offrant donc un seul groupe par niveau (5 groupes).

L'une des principales raisons pour lesquelles les élèves quittent le milieu est pour accéder à des concentrations sportives à l'école secondaire d'Amos.

Avec l'annonce imminente d'exiler nos jeunes de 4^e et 5^e secondaire à Amos pour l'année 2026-2027, la communauté se mobilise afin d'offrir aux jeunes ce pour quoi quelques-uns sont attirés ailleurs; une concentration sportive aux couleurs du milieu.

En plus de cette nouveauté ajoutée à l'horaire, le Mont-Vidéo, qui est à proximité, devient un atout important et un élément majeur autour duquel nous pouvons planifier et organiser les activités sportives. Réaliser un partenariat entre le Mont-Vidéo et l'école Natagan pourrait créer la première concentration sport qui intègre le ski alpin et la planche à neige au sein du Centre de services scolaire Harricana.

Nous souhaitons implanter cette concentration pour l'année scolaire 2027-2028.

CONTRAINTES DU RÉGIME PÉDAGOGIQUE

Dans d'autres écoles secondaires, les élèves reçoivent un horaire avec 4 ou 6 périodes de 75 minutes par cycle de 9 jours dans leur sport. L'enseignement des autres matières n'est pas modifié par leur participation à un programme à concentration.

Le Régime Pédagogique prévoit à l'article 18 que les élèves du secondaire doivent recevoir un minimum de 25 heures d'enseignement par semaine. De plus, l'article 18.2 prévoit que le total annuel des heures consacrées à l'enseignement des matières obligatoires doit minimalement atteindre 720 heures pour les élèves du 1^{er} cycle du secondaire et 648 pour les élèves du deuxième cycle du secondaire. Étant donné la proximité de la montagne, nous pensons être en mesure de respecter ces contraintes du régime pédagogique.

Voir l'article 23 : [I-13.3, r. 8 - Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire](#)

Pour le 3^e, 4^e et 5^e secondaire : [Microsoft Word - 9999 annexe-f-13A.doc](#)

L'école peut utiliser le temps alloué aux matières à option à des fins de rattrapage, comme prolongation du temps alloué aux matières obligatoires ou pour donner des services complémentaires. Aucune unité n'est reconnue dans ces cas. L'école peut également offrir comme matières à option des programmes d'études locaux auxquels sont attribuées des unités.

Les élèves inscrits à la concentration ski le vendredi après-midi pourront être sollicités par leurs enseignants durant la semaine dans les périodes d'études afin de reprendre les apprentissages manqués, puisqu'ils s'absenteront pendant deux périodes chaque vendredi après-midi (seulement de décembre à mi-avril).

Pour la première année d'implantation de cette concentration à la montagne, les élèves inscrits ne pourront pas s'inscrire aux options volley-ball et hockey, puisqu'ils devront être présents à toutes leurs périodes d'études afin d'assurer leur réussite scolaire.

En revanche, ils pourront participer à leur période « passion », prévue à l'horaire comme tous les élèves de Natagan. L'horaire ne sera pas modifié et, avant le mois de décembre, les élèves inscrits à la concentration ski suivront leur horaire régulier avec leur groupe.

Il est plutôt rare que de nouveaux apprentissages soient enseignés le vendredi après-midi. Pour les 15 sorties prévues, il est donc possible pour l'équipe d'enseignants d'arrimer leur planification en fonction du nombre d'élèves absents.

HORAIRE POSSIBLE

Nous proposons l'équivalent d'une demi-journée par semaine (par exemple, de 12h30 à 15h), de décembre à avril, pour l'implantation de cette concentration. Voir l'exemple sur le calendrier scolaire 2026-2027. Il serait important de prioriser la venue des élèves de Natagan lors des journées où le Mont-Vidéo est déjà en opération afin de réduire les coûts d'ouverture de la montagne imputable au programme. L'encadrement des élèves à la montagne pourra s'organiser en temps et lieu avec la collaboration des moniteurs certifiés.

Décembre 2026							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
49		1	2	3	4	5	6
50	7	8	9	10	11	12	13
51	14	15	16	17	18	19	20
52	21	22	23	24	25	26	27
53	28	29	30	31			

Janvier 2027							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
53					1	2	3
1	4	5	6	7	8	9	10
2	11	12	13	14	15	16	17
3	18	19	20	21	22	23	24
4	25	26	27	28	29	30	31

Février 2027							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
5	1	2	3	4	5	6	7
6	8	9	10	11	12	13	14
7	15	16	17	18	19	20	21
8	22	23	24	25	26	27	28

Mars 2027							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
9	1	2	3	4	5	6	7
10	8	9	10	11	12	13	14
11	15	16	17	18	19	20	21
12	22	23	24	25	26	27	28
13	29	30	31				

Avril 2027							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
13				1	2	3	4
14	5	6	7	8	9	10	11
15	12	13	14	15	16	17	18
16	19	20	21	22	23	24	25
17	26	27	28	29	30		

MONT-VIDÉO

Dans le but de soutenir le développement de cette nouvelle concentration et de contribuer à l'attractivité de l'établissement scolaire de Barraute, nous proposons d'amorcer le projet en offrant, dans un premier temps, deux disciplines (ski et planche à neige). Cette approche progressive permettra d'évaluer l'intérêt des élèves et d'implanter un programme solide et adapté aux réalités du milieu. Les choix des disciplines sont déterminés en fonction des options les plus viables à mettre en place rapidement. L'offre pourra ensuite être bonifiée au fil des années afin d'élargir les possibilités offertes aux jeunes en analysant l'intérêt manifesté par les élèves ainsi que les ressources disponibles auprès du Mont-Vidéo. Une multitude de disciplines hivernales et estivales seraient alors possibles.

La création d'une telle concentration représente une occasion de dynamiser la vie scolaire et de renforcer l'attrait de l'établissement auprès des élèves et des familles de la région. Elle permettra également de valoriser la pratique sportive, la persévérance scolaire et l'engagement des jeunes dans leur milieu tout en exploitant d'avantage des ressources locales.

La mise en place de ce projet s'appuie notamment sur un partenariat avec le Mont-Vidéo, par l'entremise de son école de glisse, ainsi que sur la collaboration parascolaire avec le Club de compétition de ski alpin du Mont-Vidéo. Ce partenariat constitue un élément clé pour assurer la qualité de l'encadrement et la réussite de cette initiative.

Liste des activités sportives offertes sur le site du Mont-Vidéo :

Le site du Mont-Vidéo propose une gamme variée d'activités sportives et de plein air, adaptées à chaque saison. Afin d'illustrer l'étendue des possibilités accessibles à proximité de l'établissement scolaire, vous trouverez ci-dessous une liste exhaustive, bien que non limitative, des activités proposées :

Activités estivales (notamment pour bonifications futures de la concentration) :

- Cross-country
- Vélo de montagne
- Randonnée pédestre
- Sorties à la plage
- Immersion camping

Activités hivernales :

- Raquette
- Ski de fond
- Ski alpin
- Planche à neige
- Randonnée hivernale

Services et disciplines offerts dans le cadre du programme scolaire

Dans le cadre de ce premier programme scolaire sportif, les activités suivantes peuvent être proposées :

Immersion :

- Immersion en ski alpin
- Immersion en planche à neige

Perfectionnement :

- Perfectionnement en ski alpin
- Perfectionnement en planche à neige

Activités parascolaires

Les élèves auront également la possibilité de participer à des activités parascolaires, notamment :

- Intégrer le club de compétition de ski du Mont-Vidéo.
-

Ressources disponibles

L'école de glisse du Mont-Vidéo dispose de plusieurs moniteurs qualifiés, dont certains sont d'anciens professeurs d'éducation physique aujourd'hui retraités. Ceux-ci peuvent encadrer les élèves dans les activités d'immersion et de perfectionnement en ski alpin et en planche à neige.

Les ressources disponibles comprennent également :

- Un vaste inventaire de location comprenant plus de 500 équipements disponibles sur place.
- Des casiers en location, permettant aux élèves d'entreposer certains effets personnels de manière sécuritaire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRE CONCERNANT LE PROGRAMME SCOLAIRE SPORTIF

Fédération de l'école de glisse pour la planche à neige : L'Association canadienne des moniteurs de snowboard (ACMS). Nous avons des moniteurs de niveau 1-2.

Rôle des moniteurs certifiés ACMS

Des moniteurs certifiés par l'Association canadienne des moniteurs de snowboard sont un gros avantage :

- Certification reconnue partout au Canada
- Formation en sécurité, pédagogie et progression technique
- Crédibilité auprès des parents et partenaires

Selon le niveau du programme

Niveau 1-2 pour initiation et intermédiaire
Niveau 3+ pour performance/compétition

**Fédération de l'école de glisse pour le ski alpin : Programme d'enseignement des sports de glisse (PESG).
Nous avons des moniteurs de niveau 1-2-3.**

Le PESG : un cadre reconnu

- Le Programme d'enseignement des sports de glisse est conçu pour :
- Former des jeunes comme moniteurs (ski ou snowboard)
- Offrir une double vocation : sport + formation professionnelle

- S'intégrer à des parcours scolaires (secondaire)
- Compatible avec une concentration sportive, et même souvent utilisé comme base.

Comment l'intégrer dans une concentration sportive?

Nous pouvons structurer le programme de deux façons :

Option A – Concentration sportive + PESG intégré

Ski / Snowboard en entraînement régulier

Formation PESG (technique + pédagogie + sécurité)

Objectif : développer des athlètes et futurs moniteurs

Option B – Concentration orientée "formation moniteur".

Elle met l'accent sur :

- Technique de glisse
- Enseignement
- Gestion de groupe
-

Préparation à des certifications comme :

- Association canadienne des moniteurs de ski
- Association canadienne des moniteurs de snowboard

****Option B : À voir si c'est réalisable avec le Mont-Vidéo. Cependant, c'est une excellente opportunité pour les jeunes qui souhaitent intégrer le marché du travail.*

Pourrions-nous envisager pour les étudiants souhaitant faire une carrière professionnelle au Mont-Vidéo comme moniteur cette formation ?

Ratio moniteurs / élèves

La capacité d'encadrement sera déterminée selon le niveau des moniteurs, le niveau des élèves et des normes applicables selon la fédération concernée.

- Capacité d'élèves par moniteur en ski alpin (ratio moniteur / élèves)
- Capacité d'élèves par moniteur en planche à neige (ratio moniteur / élèves)

Détail des niveaux de certification des moniteurs disponibles dans chacune des disciplines sera fournis sur demande.

Tarification - Forfait de groupe

Le tarif applicable pour un forfait de groupe, incluant un moniteur certifié, sera précisé en fonction des différents paramètres suivants :

- Les besoins de l'établissement scolaire,
- Le nombre de participants au programme, par groupe,
- Le niveau d'encadrement et de service souhaité par l'établissement,
- Le programme sportif et la fédération concerné par la discipline choisie,
- La réalité personnelle de chaque étudiant,
- Assurances responsabilité (si nécessaire),*
- Encadrement sportif structuré (planification des entraînements).*

**Certaines charges supplémentaires peuvent s'appliquer si cela ne cadre pas dans le programme de base des moniteurs.*

Tarification unitaire

Les tarifs unitaires seront également présentés afin d'ajuster les coûts selon les besoins de chaque élève.

Contexte :

Cet exercice vise à tenir compte des différentes situations personnelles possibles de chaque étudiant, notamment :

- Des élèves possédant déjà leur équipement;
- Des élèves détenant une passe de saison;
- Des élèves nécessitant la location complète d'équipement ou partiel.

Les éléments tarifaires incluent notamment :

- Un groupe de 8 élèves avec un moniteur (préciser si le tarif diffère entre le tarif de groupe et le tarif individuel pour le cours);
- Un billet de remontée de 4 heures;
- Une location complète d'équipement;
- Le niveau de compétence de du moniteur;
- Le niveau de formation par l'étudiant;
- Autre élément attribuable à la formation*

**Certaines charges supplémentaires peuvent s'appliquer si cela ne cadre pas dans le programme de base des moniteurs.*

Pour vous donner un ordre de grandeur au niveau de la tarification, voici les tarifs applicables cette année pour nos groupes scolaires :

Pour les écoles primaires : 20.5\$ par billet + 16\$ par location.

Pour les écoles secondaires : c'est 25.5\$ par billet + 16\$ par location.

Dans ces montants 2\$ est compris pour les moniteurs.

Nous facturons en plus toutes les cartes d'accès à la remontées perdues ou brisées.

Dans nos groupes scolaires, chaque élève passe une évaluation avec un moniteur. Si c'est positif, ils partent en montagne seul sans moniteur.

Si le test est négatif, les moniteurs vont les aider à faire les premières descentes dans la pente école afin d'évaluer quand ils sont prêts à skier de façon autonome et sécuritaire dans la montagne.

**Se tarif est établi en fonction de sorties scolaires avec un minimum de 25 personnes et non dans le cadre d'un programme de concentration sportif scolaire ou les ratios élèves professeurs sont beaucoup plus petits. Il faut donc prévoir un frais plus important en fonction des obligations des différentes fédérations et règlementations en vigueur.*

LE TARIF APPLICABLE PROGRAMME SCOLAIRE

Pour un FORFAIT groupe de 8 personnes avec un moniteur, prenant des équipements de location complet et incluant son billet de remonté pour 4h :

Un total de 75.53\$ par visite par élève incluant tous les services.

Il y a un total de 15 séances.

Voici le tarif pour la saison projetée, par élève, incluant tous les services mentionnés ci-dessus ainsi que les taxes applicables : 1 132.95\$.

Organisation des sorties scolaires

Étant donné que des groupes scolaires fréquentent déjà la station le vendredi, aucuns frais d'ouverture de station ne serait facturé, puisque la montagne sera déjà en opération.

L'école de glisse disposera également d'un nombre suffisant de moniteurs en ski alpin et en planche à neige pour encadrer 1 à 3 groupes de 8 élèves entre 12 h 30 et 15 h 00 à l'école des neiges.

En effet, les cours de groupe associés aux sorties scolaires ont généralement lieu en matinée, ce qui permet de libérer les moniteurs pour le programme scolaire sportif en après-midi.

Modalités de facturation

Dans le cadre du programme sportif, la facturation serait effectuée selon les modalités à préciser selon l'entente avec le centre de services scolaire.

Transport scolaire

Le transport scolaire n'est pas inclus dans cette proposition de service.

Les déplacements entre l'école secondaire de Natagan et le Mont-Vidéo devront être assurés :

- par les parents des élèves, ou
 - par un autre moyen de transport externe, indépendant des ressources du Mont-Vidéo.
-

CONCLUSION

Nous souhaitons pouvoir maintenir le statu quo quant à l'organisation scolaire 2026-2027 de l'école de Barraute afin de nous laisser le temps de développer cette concentration multisports à la montagne pour l'année scolaire 2027-2028.

PROPOSITION DE PARTENARIAT

La mise en place d'un programme scolaire sportif en collaboration avec le Mont-Vidéo représente une occasion unique de développer une offre éducative innovante et structurante pour les élèves du territoire.

Grâce aux installations déjà en place, aux ressources humaines qualifiées de l'école de glisse et à l'accès à un inventaire complet d'équipements, le Mont-Vidéo possède toutes les conditions nécessaires pour offrir un encadrement sécuritaire et professionnel aux élèves participant au programme.

Ce partenariat permettrait de mettre en place un programme qui contribue directement à plusieurs objectifs prioritaires du milieu scolaire, notamment :

- Favoriser la **réussite et l'engagement scolaire** des élèves;
- Promouvoir l'adoption de **saines habitudes de vie** par la pratique régulière d'activités physiques;
- Offrir une **expérience éducative distinctive** axée sur le plein air et le sport;

- Renforcer l'**attractivité de l'établissement scolaire** auprès des élèves et des familles de la région.

En tirant profit des infrastructures et de l'expertise disponibles au Mont-Vidéo, ce programme pourrait rapidement devenir un **projet structurant pour la communauté éducative**, tout en valorisant les ressources locales et le potentiel récréotouristique de la région.

Nous croyons fermement que ce projet représente une **opportunité concrète de collaboration entre le milieu scolaire et le milieu sportif régional**, au bénéfice direct des jeunes.

Ainsi, nous proposons d'entamer des discussions avec le Centre de services scolaire de l'Harricana afin d'évaluer les modalités de mise en œuvre de ce programme et d'établir un partenariat permettant de concrétiser cette initiative.

Le Mont-Vidéo se tient disponible pour collaborer avec les représentants du centre de services scolaire afin de **définir les paramètres pédagogiques, organisationnels et logistiques du programme**, dans le but d'offrir aux élèves une expérience éducative enrichissante, motivante et durable.

Présenté par :



Samantha Émond
Administratrice, Mont-Vidéo
samanthaemond@outlook.com
43, chemin du Mont-Vidéo
Barraute (Québec) J0Y 1A0